



Le 15 juin 2021 : un an après !

APPEL NATIONAL PUBLIC ET PRIVE
POUR LA RECONNAISSANCE DE NOTRE TRAVAIL
ET LES MOYENS D'ASSURER CORRECTEMENT NOS MISSIONS

Il y a un an, le 16 juin 2020, plus de 256 rassemblements se sont tenus sur l'ensemble du territoire, réunissant des dizaines de milliers de personnels de nos secteurs professionnels, dont plus de 80 000 à Paris.

Depuis les mobilisations n'ont pas cessées pour revendiquer les moyens de travailler correctement et de vivre dignement.

Les salarié-es du secteur sanitaire, du grand âge, du handicap de la protection de l'enfance, de la psychiatrie sont appelés à se mobiliser le 15 juin 2021, ensemble pour une même mission !

**Revalorisations salariales dans le secteur sanitaire, social et médico social :
Des avancées, des injustices et un gros plan de « com » gouvernemental !
Une restructuration du secteur qui ne va pas dans le bon sens.**

Dans la fonction publique hospitalière :

Le Ministère refuse l'augmentation de la valeur de l'indice gelé depuis 12 ans. Concernant les revalorisations de salaires il continue à jouer la division en n'attribuant pas les mêmes droits à tous. La moitié des agents publics sont exclus des dispositifs (complément de traitement de 183 euros et revalorisation des carrières), en fonction de leur métier, de leur lieu d'affectation de leur statut contractuel ou titulaire. Les revalorisations des carrières sont minimes (entre 23 et 54 euros), pas pour tous et conditionnées à des rallongements de carrières.

Dans le secteur privé :

La même politique de saupoudrage, de division et de pertes de repères est menée au travers des conventions collectives qui sont régulièrement attaquées aussi notamment par le biais d'accords locaux. Le patronat développe un projet de convention collective unique qui veut niveler l'ensemble des droits des salarié-es de nos secteurs par le bas.



Notre secteur n'a pas les moyens de répondre aux besoins !

Manque de lits dans les hôpitaux, de foyer d'accueil d'urgence pour les enfants en danger, de structures de proximité pour les personnes porteuses d'un handicap, le défi du grand âge...les exemples sont pléthores pour démontrer que des structures de jour aux structures d'hébergement il y a des manques partout sur le territoire dans nos secteurs. Et pourtant les fermetures de lits, de places ou de structures se poursuivent dans le secteur public et non lucratif.

Une urgence : Former, embaucher !

La pénurie de professionnels qualifiés disponibles sert souvent d'argument aux restructurations. Rendre attractif nos métiers et former en masse les personnels de demain doit être une priorité.

Le secteur lucratif transforme nos missions en marché !

Le secteur public se désengage de l'organisation des prises en charge dans le secteur sanitaire, social et médico-social. Le secteur non lucratif subit les mêmes difficultés que la fonction publique. Seul le secteur lucratif se développe...là où ça l'intéresse !

Notre travail doit être valorisé !

Leur stratégie : baisser ce qu'ils appellent le coût du travail pour aider les profits. Notre stratégie : valoriser le travail pour investir dans l'humain.

RDV À 18H00 PLACE MASSÉNA À NICE

Union Syndicale Départementale SANTE et ACTION SOCIALE CGT 06
34 Bd Jean Jaurès 06300 NICE – 09 87 37 37 43 29 – cgtsantesocial06@gmail.com